

smitem

MAGAZINE D'INFORMATION DU SMITOM DU SANTERRE



Amélie et Philippe
spécialistes de la prévention des déchets

P3 COMMENT ÇA MARCHE ?

Traitement du carton

Régulièrement, nous vous faisons découvrir dans votre SMITOM'Infos, comment sont recyclées les matières que vous utilisez dans votre quotidien. Après le verre et les bouteilles en plastique, c'est au tour du carton.



P5 ENTRETIEN
Éric Chitcatt,
genèse du chapiteau vert



P7 BONNES PRATIQUES
L'harmonisation du tri
à l'échelle du SMITOM, c'est parti !

SOMMAIRE



P. 3
À la une
La Fête de la Nature 2011
et le Festival de la Boule Bleue

P. 3
Comment ça marche ?
Recyclage du carton

P. 3
Chiffres clés

P. 4
Entretien
> Chitcatt : Elle est belle, elle est ronde, la terre; elle est à tout le monde !

P. 5
Interview
Madame HANRYON
Professeuse des écoles
à MEHARICOURT



P. 6
Budget 2011
du Smitom

P.6
Présentation
> Amélie et Philippe,
spécialistes
de la prévention
des déchets !

P. 7
Bonnes pratiques
> L'harmonisation du tri
à l'échelle du SMITOM,
c'est parti !

P. 7
Météo des cours



ÉDITO



PHILIPPE JOUGLET
Président du SMITOM du Santerre

Programme de Prévention : Top départ !

Depuis le 1^{er} juillet, le SMITOM est officiellement entré dans le dispositif de Programme Local de Prévention (PLP) établi par l'ADEME. Nous assistons donc à un véritable passage au stade supérieur dans la politique locale de gestion des déchets. Cette politique, qui se limitait jusqu'ici aux aspects «collecte» et «traitement», va désormais s'élargir à la prévention. Issue tout droit du Grenelle II de l'environnement, la politique de réduction des déchets fixe un objectif de réduction de 7 % des tonnages de déchets ménagers et assimilés d'ici les 5 prochaines années. Aussi, rendez-vous le 30 juin 2016 pour faire les comptes.

Pour mener à bien ce P.L.P, le SMITOM du Santerre a choisi de recruter deux animateurs au profil complémentaire. Ils auront la lourde tâche d'initier le grand public à la réduction des déchets par le biais d'actions aussi multiples que variées.

À cet effet, dans ce numéro de SMITOM infos, un article leur est consacré. Venez faire leur connaissance. Par ailleurs, pour marquer ce changement de politique de gestion des déchets, le SMITOM Infos fait peau neuve. Vous découvrirez au fil des désormais 8 pages, un design épuré et encore plus d'informations sur la vie de votre Syndicat Mixte

Agréable lecture.

smitom
infos n°9

ZI Nord, Avenue du Fossé Pierret
80170 Rosières-en-Santerre
Téléphone : 03 22 78 60 69
Fax : 03 22 78 10 69

Email : contact@smitomdusanterre.com
www.smitomdusanterre.com

Directeur de la publication :
Philippe Jouglet

Rédacteur en Chef :
Liliane Rubin

Rédaction :
Nicolas Roger
Cyril Toutain

Réalisation et Mise en page :
Marianne Muguet
Cyril Toutain, www.originis.fr

Crédits photos :
Cyril Toutain
Fotolia

Impression :
Colombel Impressions
Tiré à 36.000 exemplaires



À la une

La Fête de la Nature 2011 et le Festival de la Boule Bleue

La mise en place d'un programme local de prévention ne peut réussir sans la rencontre avec le public. Plusieurs manifestations ont eu lieu sur le territoire à la rentrée 2011, et le SMITOM n'a pas manqué cette occasion pour sensibiliser le public à la réduction des déchets. Que ce soit à la fête de la Nature (à Moreuil, dimanche 28 Août 2011) ou au Festival de la Boule Bleue (à Roisel, 3 et 4 septembre 2011), toute l'équipe du SMITOM était mobilisée pour promouvoir sa politique de réduction des déchets. Le SMITOM a pu vous faire découvrir différentes thématiques, comme le lombricompostage, les caddies comparatifs, le réemploi, ou encore vous sensibiliser au gaspillage alimentaire.

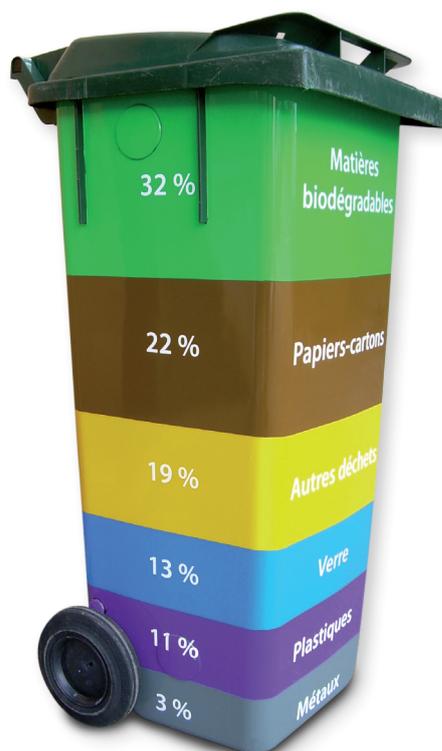
 **Agenda des manifestations** à venir où le SMITOM sera présent dans le cadre de la prévention des déchets :

› **Début novembre 2011 :**

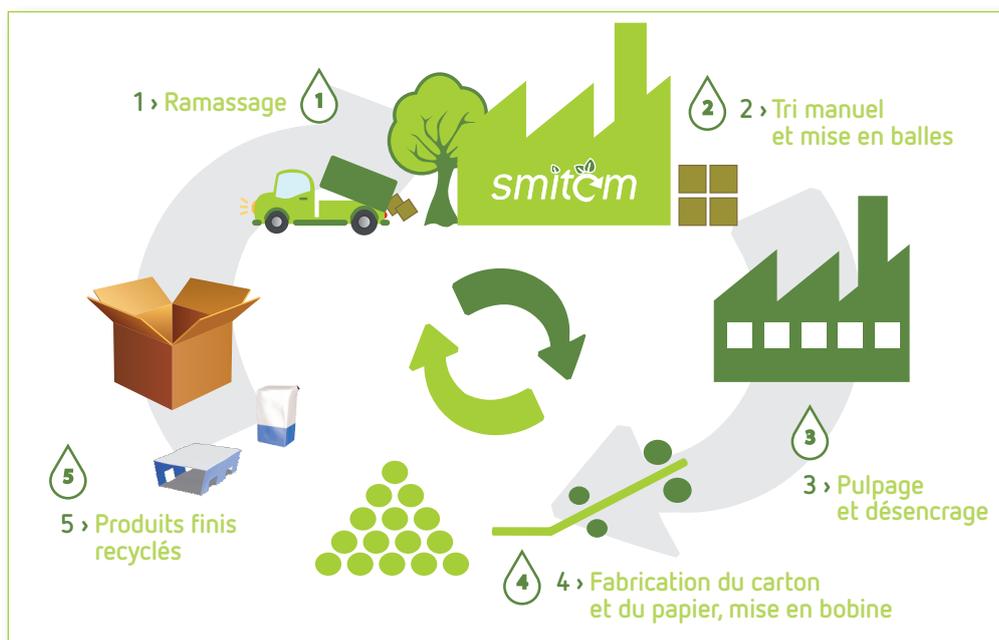
SARCOM de Rosières en Santerre

› **Du 19 au 27 novembre 2011 :**

Semaine Européenne de la réduction des déchets (diverses animations)



Comment ça marche ? Recyclage du carton



CHIFFRES CLÉS

6,57 milliards de bouteilles,

soit 230000 tonnes ont été recyclées en 2010 (dont 151 184 tonnes reprises par VALORPLAST, soit 0,6% de plus qu'en 2009).
(Source Valorplast)

47,5 kg de déchets d'emballages ménagers sont triés en moyenne par les français par an et par habitant.
(Source Eco-emballages)

75% de recyclage des emballages ménagers.

Objectif fixé par le Grenelle de l'environnement pour 2012 ! Ce taux était de 63% en 2009. Les performances varient par matériau :

› Acier : 11 % › Aluminium : 32 %
› Papier-carton : 54 % › Plastique : 21 % › Verre : 80 %.
(Source Eco-emballages)

1 tonne de plastique recyclé permet d'économiser 1 à 1,2 tonne de pétrole.

Le saviez-vous ?

- › 1 bouteille (PET) = 7 cartes à puces
- › 2 bouteilles (PET) = 1 montre = 1 écharpe en laine polaire
- › 27 bouteilles (PET) = 1 pull polaire
- › 67 bouteilles d'eau (PET) = 1 couette pour deux
- › 11 bouteilles de lait (PEHd) = 1 arrosoir
- › 12 bouteilles de soda (PET) = 1 oreiller
- › 200 flacons de produits d'entretien (PEHd) = 1 poucelle
- › 450 flacons de lessive (PEHd) = 1 banc de 3 places

Entretien

Elle est belle, elle est ronde; La terre elle est à tout le monde !

Entonnée par « Poubelle Man Super Héros » et par « Bouff'tout la poubelle », la ritournelle est reprise à tue-tête par tous les gamins qui assistent au spectacle « Bienvenue dans ma poubelle ». Un spectacle qui pointe, par le jeu, la comptine et l'humour, la question lancinante de la gestion de nos déchets ménagers.

La troupe du Chapiteau Vert, une joyeuse bande de copains, enchaîne ainsi, depuis un an, ses représentations en pays picard, à la grande joie des enfants. Si la réussite est aujourd'hui au rendez-vous, le chemin a été long et semé d'embûches. Rétrospective sur une aventure artistique atypique et attachante...

L'idée est née en 2007, presque par hasard, sur la terrasse d'une brasserie albertine. Eric Chitcatt, baladin rêveur, amoureux de cirque et de tournées en caravanes façon Molière, se voit proposer un challenge improbable par un agent de l'Adelphé et un responsable de la Com. de Com. (communauté de communes) du Pays du coquelicot : Ecrire un spectacle sur le tri des déchets ménagers. Eric relève le défi. En quelques mois, avec Ghislain, l'ami indispensable, le spectacle est imaginé, réglé, monté. Les tests ont lieu en juin 2008 à Albert, dans le local de « l'Escalier du rire », le petit café-théâtre que tient Eric.

Dans la salle bondée d'enfants, invités pour la circonstance, le spectacle commence... Des sketches, des numéros de magie sont donnés avec, pour fil rouge, le thème des déchets. En trame de fond, une initiation au tri des déchets. Sur un air de marche militaire, les enfants entrent ensuite sur scène, pour une parade finale baptisée « la Marche du tri », dans une ambiance assez pagailleuse. Eric se souvient : « On n'avait pas une thune. On avait tout créé à l'arrache ». Un décor et des costumes faits de bric et de broc, des accessoires empruntés...

Le soutien des partenaires

Présent dans la salle, l'agent d'Adelphé donne son feu vert : le spectacle est retenu pour l'animation des « Semaines régionales de l'environnement » de 2008. Avec une promesse : « Si ça marche, vous aurez des subventions ». Le spectacle d'Eric, sous le titre « Bienvenue dans ma poubelle », est donné à Albert, au théâtre du Jeu de paume, devant 1000 enfants conquis.



L'Ademe et le Conseil régional de Picardie manifestent de l'intérêt pour le concept. Ils demandent que l'idée soit creusée, retravaillée; et puis, selon eux, le spectacle gagnerait à « tourner sur toute la région ». Le projet prend alors une nouvelle dimension : Monter un chapiteau et organiser des tournées. Le rêve de toujours ! Enthousiaste, Eric court vendre son idée, en démarchant tous les responsables culturels des collectivités de Picardie. Mais les décideurs n'y croient pas. Pensez donc ! Un chapiteau, alors qu'il y a pléthore de structures ?

Eric ne baisse pas les bras. Il mûrit son projet, consulte, calcule. Côté finances, l'investissement est évalué à 350.000 € par an. Une gageure... Mais un chapiteau, un camion remorque, des

caravanes, une sono, cela coûte cher. Sans compter les dépenses de fonctionnement (entretien, carburant, salaires, alimentation,...). Le dossier du projet et la demande de subvention sont donc déposés, sans trop y croire. A la surprise générale, le dossier est accepté. Mais des objectifs clairs sont fixés : Dans son contenu, le spectacle doit mettre l'accent autant sur le tri des déchets que sur la problématique de la prévention. Il faut donc le remanier. De plus, un objectif chiffré lui est fixé : Il faut, au bout des 3 années du projet, que 100.000 enfants de 6-12 ans aient assisté au spectacle.

Les financements sont accordés

L'Ademe et le Conseil régional sont d'accord pour assurer le financement à parts égales. Mais



les crédits ne sont pas débloqués d'un coup. Il est prévu de les débloquer par tranches, avec des évaluations périodiques à la clé, pour juger des performances... Eric et Hervé, son frère, le «Technico» de l'équipe, sont alors contraints de souscrire un prêt bancaire sur 3 ans. Les grosses opérations d'achat des équipements peuvent enfin être engagées; et l'équipe peut s'étoffer de jeunes recrues, sous contrats d'insertion, qui reçoivent une formation «chapiteau».

Dans le même temps, l'écriture du spectacle est revue, enrichie, peaufinée. L'Académie d'Amiens, Adelphe, Ademe, le Conseil Régional, le Conseil Général avaient désigné un groupe pour superviser le travail sur le plan pédagogique. Eric lui soumettait ses projets, ses plans de sketches; des débats s'ensuivaient et les idées fusaient. Les réunions de travail se tenaient le soir et chacun y mettait du sien, dans un bel

élan de dévouement au service de ce projet, sans doute parce qu'il était auréolé de magie, d'une sorte de mission vertueuse au profit des enfants.

Le SMITOM, l'autre partenaire

En avril 2010, tout est fin prêt. La représentation inaugurale a lieu le 20. Les com de com de la région sont invitées; mais patatras ! Presque personne n'y répond. Malgré des démarchages soutenus, très peu de commandes sont passées. Le doute s'installe. Eric traverse une période de «galère innommable».

Et puis, un jour, l'équipe du Smitom du Santerre l'appelle. Les membres du Bureau montrent leur intérêt pour organiser le spectacle sur l'ensemble du territoire. L'accord est vite conclu. Toutes les modalités sont rapidement réglées. Le Smitom finance 50% du projet et les 50% restants sont pris en charge par l'Adelphe.

La troupe entame alors une tournée sans interruption, plantant son chapiteau de ville en ville, et établissant record sur record en nombre de spectateurs. Eric jubile : «Carton plein. Et désormais, c'est les com de com qui nous appellent».

Il faut dire que le spectacle est à présent bien rodé. Les animations sont variées, avec des sketches mieux bâtis, une mise en scène plus léchée, des jeux qui accrochent, une interactivité quasi permanente qui pose les bonnes questions sur le tri et le recyclage des déchets, les économies à faire sur les emballages. Des «livrets ludo-éducatif» réalisés avec l'Académie sont distribués aux jeunes spectateurs. Et puis, il y a «Bouff'tout la poubelle»; à l'origine, c'était un simple élément de décor, un objet essentiel mais sans vie; maintenant, c'est un personnage central, qui parle, qui rit, qui gémit. Bouff'tout crée, immédiatement, un lien avec les enfants : ils sont en phase avec ses états d'âme; ils prennent sa défense quand elle est malmenée. Une complicité éloquente, qui éclaire, après coup, toute la symbolique véhiculée par le spectacle.



INTERVIEW

de Mme Anne HANRYON,
Professeur des écoles
à MEHARICOURT

SMITOM'Infos : D'un point de vue pédagogique, comment vous a paru le spectacle. Était-il adapté aux primaires ?

Anne Hanryon : Le spectacle était adapté à mes élèves (CE1 et CE2), il permet d'aborder avec les enfants une partie du programme sur le respect de l'environnement. De plus le fait d'avoir pris comme ligne conductrice un jeu télévisé, que les enfants connaissent, leur a bien plu.

SI : Pensez-vous que les enfants ont retenu au moins une des thématiques fortes au spectacle : (le changement de comportement sur le réemploi comme les piles rechargeables, la réparation des biens, faire son jardin, composter ses déchets, ...) si oui laquelle ?

AH : Les enfants ont compris la plupart des messages qui leur étaient adressés mais ce qui les a le plus marqué, c'est l'utilisation des piles rechargeables ainsi que la réparation des biens.

SI : Y a-t-il eu un suivi, une discussion ou un atelier en classe les jours qui ont suivi le spectacle ?

AH : De retour en classe, les enfants ont mis en commun tout ce qu'ils avaient retenu et compris du spectacle. Ils ont également fait part des questions qu'ils se posaient encore, puis nous avons cherché les réponses et nous avons réalisé une affiche.

SI : Comment décririez-vous le spectacle en quelques lignes à quelqu'un qui ne l'a jamais vu ?

AH : Le spectacle «Bienvenue dans ma poubelle» est un spectacle qui a pour thématique le respect de l'environnement et plus particulièrement la réduction et le tri des déchets. Il a pour ligne conductrice un jeu télévisé et un enfant joue le rôle d'un candidat. Les enfants sont très réactifs et participent beaucoup. Ils retiennent beaucoup de points qui sont abordés.

Budget 2011 du SMITOM



BENOÎT FLIPO

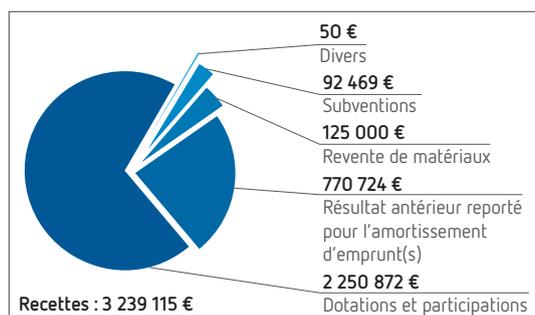
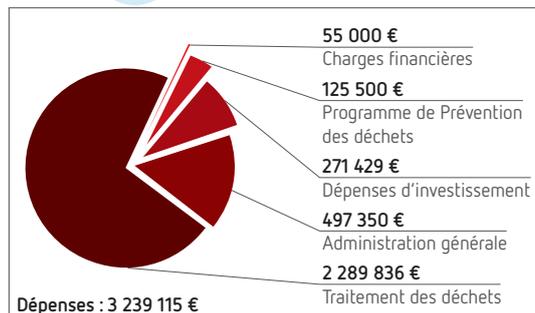
Vice-Président
en charge de la Commission des finances
du SMITOM du Santerre

Benoît Flipo, Commission des finances du SMITOM du Santerre, commente les nouveautés du budget 2011.

Les prévisions budgétaires s'équilibrent pour l'année 2011 à hauteur de 3 239 115 €. Nouveauté pour 2011, l'apparition d'une ligne budgétaire pour le Programme de prévention

des déchets qui vise la réduction des déchets en 5 ans. Le fait de s'engager dans une politique de prévention avant l'échéance de 2012 permet au SMITOM de bénéficier d'une subvention de l'ADEME de 1,22 €/an/hab durant les 5 prochaines années.

A noter également, la part octroyée pour le traitement des déchets, qui n'a jamais été aussi importante. Les prix des marchés continuent d'exploser tandis que la TGAP se stabilise pour 2011 à hauteur de 17€/tonne enfouie, avant sa prochaine envolée en 2012. Le traitement des déchets n'a jamais coûté aussi cher. A l'inverse, les prix de revente des matières sont à la hausse mais ne suffisent pas à compenser l'inflation des prix. Alors pensez-y : Triez ! Mais Triez bien !



Présentation

Amélie et Philippe, spécialistes de la prévention des déchets !

Dédiées au Programme prévention, lancé pour les 5 prochaines années, les deux nouvelles recrues du SMITOM ont un profil très complémentaire. Présentation.

Elle, c'est Amélie Delaporte, la spécialiste des déchets. Son expérience dans la gestion des déchets, elle la doit à son travail sur le terrain, au sein d'une collectivité territoriale, adhérente au SMITOM du Santerre. Les tonnages, la composition des sacs de tri et les filières de recyclage n'ont plus de secret pour elle. Lui, c'est Philippe Varlet, un expert en communication. Son parcours est atypique. Responsable informatique, puis chef cuisinier, il a été chargé de mission auprès de l'un des députés du département de la Somme. C'est dans ce dernier poste qu'il a acquis une solide expérience dans le domaine de la communication.



Amélie et Philippe ont été recrutés pour piloter, coordonner et animer le Programme de prévention (cf. SMITOM'Infos n°8) d'une durée de 5 années. Ce programme local de prévention est issu de la Loi du Grenelle II de

l'environnement de juillet 2010. A compter du 1^{er} janvier 2012, les collectivités territoriales ont l'obligation de mener une politique de réduction des déchets. Objectif : Réduction de 7% des ordures ménagères résiduelles, dans nos poubelles, à l'horizon 2017.

Devenez foyer témoin !

Dans le cadre de l'opération «foyers témoins», le SMITOM recrute 30 familles volontaires. Il s'agit de réaliser un diagnostic sur la production de déchets et de tester des gestes concrets afin de réduire le volume de la poubelle. L'opération durera trois mois. Les foyers participants auront à peser quotidiennement leurs déchets et à renseigner des fiches de pesées. Cette expérimentation permettra d'évaluer l'efficacité des pratiques et de sensibiliser la population du SMITOM. Merci d'avance pour votre participation !

» Pour vous inscrire, rendez-vous page 8

Bonnes pratiques

L'harmonisation du tri à l'échelle du SMITOM, c'est parti !

A partir du 1^{er} octobre 2011, toutes les collectivités adhérentes au SMITOM auront les mêmes consignes de tri des déchets. Le SMITOM et ses adhérents n'ont pas attendu les orientations du Grenelle II pour réfléchir de façon pragmatique à une harmonisation des consignes de tri sélectif. Dorénavant, qu'on habite Moreuil, Roye, Chaulnes, Rosières, Nesle, Ham ou Roisel, tous les habitants trieront leurs déchets de la même façon.

Désormais, les papiers, les cartons et les cartonnettes iront dans les sacs bleus ou dans un conteneur pour «corps plats». Les emballages ménagers comme les boîtes de conserve, les cannettes en métal, les bouteilles et les flacons seront mis dans les sacs jaunes ou dans un conteneur à «corps creux». Fini le temps où chacun se posait la question : «quel déchet dans quel bac ?» Fini le temps du mélange, où l'on pouvait mettre les papiers et/ou les cartons avec les emballages. Les collectivités locales adhérentes du SMITOM ont décidé d'appliquer des consignes de tri simples, uniformisées et cohérentes.



Quel déchet va dans quel bac ? Désormais d'une commune adhérente du SMITOM à une autre c'est plus facile !

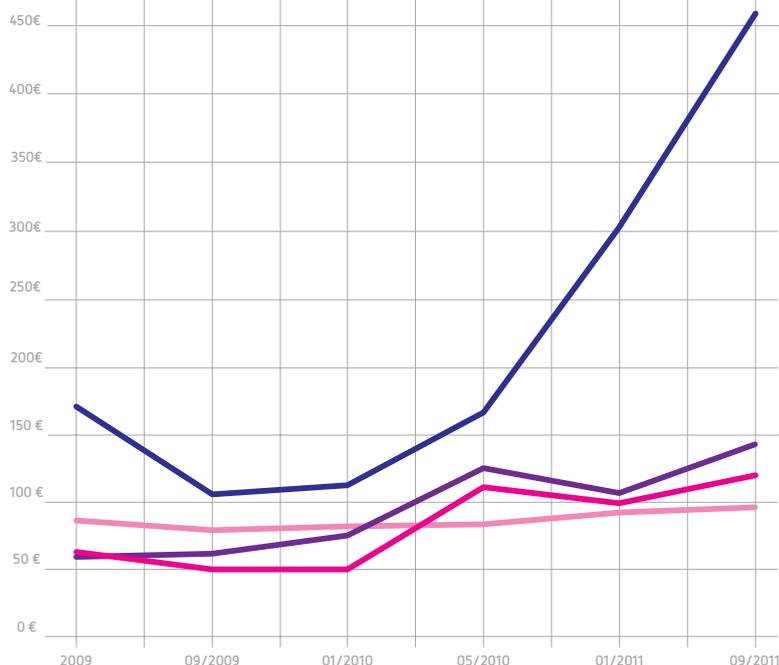
1 changement pour 4 bénéfiques

A cela plusieurs raisons. La première, c'est d'améliorer les performances de tri. Lorsque le tri sélectif est divisé en deux flux, le taux de refus moyen est de 6-8 %, alors qu'en multi matériaux, le taux de refus moyen passe à 14 %. La deuxième raison, c'est de permettre une meilleure qualité de tri de la part des opérateurs de chaîne. En effet, sur le tapis de tri, il y a moins de matières. Autre avantage, c'est la fin du papier ou du carton souillé et refusé «car il trempait dans la boîte

de raviolis». Désormais, les matières fibreuses sont triées à part des autres emballages. Enfin, et non des moindres, le coût de tri s'en ressent et les recettes de valorisation sont optimisées dans l'intérêt de chacun.

Les professionnels français du recyclage en sont encore, à ce jour, à se poser la question de l'harmonisation. Une question qu'ils auraient peut-être dû se poser bien plus tôt... Le SMITOM a donc une longueur d'avance. Quoi qu'il en soit, cette question était incontournable, elle devait être tranchée; le SMITOM l'a fait dans un objectif premier : celui de vous faciliter la tâche.

Météo des cours



466,00 €/T Matière plastiques
Valorplast (prix SMITOM)

135,55 € TTC Cartons ondulés

120,205 € TTC Cartonnettes

88,17 €/T Journaux, magazines
(prix SMITOM)

Devenez foyer témoin !



COUPON RÉPONSE

à retourner avant le 15 Décembre 2011

Je souhaite avoir plus d'informations et je suis intéressé(e) pour participer à l'opération « foyer témoin » :

Nom, Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél :

Mail :

Type d'habitat : collectif individuel

Nbre de personnes dans le foyer :

Âge :

Profession :

À renvoyer à l'adresse suivante :

SMITOM du Santerre

Avenue du Fossé Pierret

80170 Rosières en Santerre

ou par mail : contact@smitomdusanterre.com

Si vous êtes retenu (échantillon représentatif), vous serez convié(e), fin janvier 2012, à une réunion d'information sur l'opération foyer témoin lancée par le SMITOM.